

Communiqué de presse

Appartement « Dr Emmanuelle de Wolff & Kiwanis » pour les parents d'enfants hospitalisés à Sion

Sion, le 30 novembre 2018 – Depuis la mise en service il y a plus de 2 ans, 35 familles ont pu bénéficier du logement que l'Hôpital du Valais propose aux parents d'enfants hospitalisés à l'Hôpital de Sion. Avoir leurs parents, frères et sœurs à leurs côtés durant une période d'hospitalisation est bénéfique pour le moral de l'enfant mais aussi pour son rétablissement physique.

À seulement 7 minutes à pied de l'Hôpital de Sion, l'appartement « Dr Emmanuelle de Wolff & Kiwanis » est un lieu d'hébergement temporaire à prix modique, prévu pour accueillir des parents provenant d'une région éloignée du canton et ayant un enfant hospitalisé au Service de pédiatrie de l'Hôpital de Sion. « Cette offre peut être proposée grâce au soutien de la Fondation Dr Emmanuelle de Wolff, du Kiwanis Club Sion Valais ainsi que de la Fondation Kiwanis International », rappelle Prof. Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais.

Traitement médical plus efficace

« Il est prouvé que lorsque les parents d'un enfant sont présents à ses côtés lors d'une hospitalisation, la guérison survient plus rapidement et la durée du séjour hospitalier est raccourcie », explique le Docteur Simon K. Kayemba-Kay's, médecin-chef au Service de pédiatrie de l'Hôpital de Sion, Pôle Enfant, Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR).

Une véritable demande

Situé à la route de Préjeux 50 à Sion, l'appartement peut accueillir trois familles simultanément. « Les parents peuvent y loger, s'y détendre, préparer leurs repas mais aussi rencontrer d'autres familles et échanger sur leur vécu. Il s'agit d'un lieu convivial, de partage et de solidarité », souligne Catherine Lietta, Infirmière Cheffe du Pôle Enfant, CHVR. « Il est destiné aux familles d'enfants hospitalisés dans le Service de pédiatrie dont le lieu d'habitation est éloigné de l'hôpital. L'objectif est de favoriser au maximum la proximité du petit patient malade avec sa famille, conformément aux droits des enfants décrits dans la Charte européenne de l'enfant hospitalisé. De ce fait, l'appartement est utilisé aussi bien par des parents résidant à l'étranger que par des familles suisses ou valaisannes. Occupé à près de 70% sur l'année, nous observons cependant des pics de fréquentation en hiver. »

Plus d'informations sur :

Interview C. Lietta sur
www.hopitalvs.ch/appartement

Annexe :

- Photo C. Lietta
- Photo de l'appartement

Contacts :

Prof. Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais,
T 027 603 67 26, eric.bonvin@hopitalvs.ch

Dr Simon K. KAYEMBA-KAY'S, médecin-chef au Service de pédiatrie et du
Pôle Enfant, CHVR, T 027 603 42 37, kabangu.kayemba-kay's@hopitalvs.ch

Mme Catherine Lietta, infirmière cheffe des Pôles Gynécologie - Obstétrique
et Enfant, CHVR, T 027 603 42 70, catherine.lietta@hopitalvs.ch

Présentation de la Fondation Dr Emmanuelle de Wolff

Créée le 30 mars 2005, la Fondation Dr Emmanuelle de Wolff a pour but d'aider et de soutenir des œuvres caritatives dans le canton du Valais et en particulier les institutions et les associations destinées à l'éducation et au développement de l'enfance porteur d'handicap. Elle vise essentiellement à l'amélioration des conditions de vie des membres des institutions auxquelles les montants sont attribués.

La Dre Emmanuelle de Wolff a consacré sa vie à améliorer la condition médicale et scolaire des enfants chroniquement atteints dans leur santé et s'est engagée plus particulièrement en faveur des enfants infirmes moteurs cérébraux. Grâce à son action, ces jeunes en situation de handicap trouvent désormais une place dans notre société.

La mise en place du langage substitutif, d'activités sportives, de camps et le développement de la physiothérapie, la logothérapie, l'ergothérapie et la psychomotricité ont ouvert de nouvelles perspectives de vie aux enfants malades et allègent les charges de leurs familles.

Soucieuse de prévention, la Dre Emmanuelle de Wolff contribua à l'instauration d'une médecine scolaire, des campagnes de vaccination ainsi que la mise en place des consultations pour nourrissons.

Elle décéda en 2004, à l'âge de 82 ans, léguant son patrimoine à une fondation qui porte son nom et grâce à laquelle son œuvre et son engagement total pour l'enfance seront perpétués.

Contact : Michel Berner, T 079 458 74 04, bernermichel@gmail.com

Présentation du Kiwanis International et du Kiwanis Club Sion Valais

Le Kiwanis International est une organisation mondiale de bénévoles qui s'est donnée pour mission de venir en aide aux enfants dans le besoin.

Fondé en 1915 au Etats-Unis, ce club-service est actif en Suisse depuis 1960 et en Valais depuis 1970. En Suisse un habitant sur mille est membre du Kiwanis. 12 clubs locaux sont actifs en Valais et dans le Chablais.

Le Kiwanis International attribue 90% de ses moyens localement et 10% dans des actions mondiales en collaboration avec l'UNICEF (par exemple : vaccination anti-tétanos néo-natal).

Fort de 45 membres, le Kiwanis Club Sion Valais a décidé à l'occasion de ses 40 ans de réaliser deux actions sociales d'envergure.

Premièrement l'institution d'un prix Kiwanis qui est attribué annuellement aux 4 élèves les plus méritants de chaque section de l'Institut Saint-Raphaël à Champlan.

La mise à disposition d'un appartement pour les parents d'enfants hospitalisés constitue la deuxième action du 40^{ème} anniversaire du club. Ce projet fédérateur voit le jour grâce à la grande générosité des membres du club et à l'engagement sans faille de ses partenaires valaisans.

Contact : Thomas Zumofen, T 027 720 42 31, thomas.zumofen@migros.ch